



Procès Verbal

du Conseil Municipal du 12 juin 2024 en mairie

Le 12 juin 2024, sous la présidence de Monsieur CHERBLANC Jean-Bernard, Maire, le conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni.

Étaient Présents : Monsieur Jean-Bernard CHERBLANC, Madame Maria CHEMARIN, Monsieur Jean-Luc BASTION, Madame Magali ER RAFIQI, Mr BURLET Christophe, Madame LEFLON Dominique, Monsieur MICHEL Sébastien, Monsieur EUGENE François, Monsieur BADOIL Daniel, Monsieur VATTLET Thierry, Madame CHENAILLES Sandrine, Madame CABAUSSEL Virginie, Monsieur JASNOWSKI Renaud, Madame MABON Céline.

Absente excusée : Madame LOMBARDO Carine (pouvoir)

QUORUM : la majorité sera à 8 membres présents

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 15/05/2024
- Délibération : Approbation du renouvellement de la convention de partenariat entre la Communauté de communes des Monts du Lyonnais et la Commune de Courzieu – Réseau des bibliothèques, Logiciel commun, et mutualisation d'un coordinateur
- Délibération : Révision loyer logement n°1 au-dessus de la boulangerie
- Délibération : Fixation du montant du loyer du logement communal Delorme
- Délibération : Délégation du droit de préemption s'exerçant par délégation de l'exercice du droit de priorité à EPORA
- Délibération : Choix de mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de voirie dans le cadre de la requalification du centre-bourg de la commune.
- Délibération : Choix de l'entreprise pour le marché public de l'aménagement du centre bourg phase 2
- Rapport des commissions
- Questions diverses



Le compte rendu de la réunion du 15/05/2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATIONS

- APPROBATION DU RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS ET LA COMMUNE DE COURZIEU – RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES, LOGICIEL COMMUN, ET MUTUALISATION D'UN COORDINATEUR
Monsieur le Maire rappelle que la CCMDL a

permis la mise en réseau des bibliothèques de son territoire notamment au travers d'un logiciel SIGB commun (et donc un catalogue commun) et l'embauche d'un coordinateur.

Cette mise en réseau bénéficie à l'ensemble des usagers et lecteurs du territoire grâce au catalogue commun et aux nombreux services qui y sont associés.
Elle bénéficie aussi aux bibliothécaires grâce aux échanges avec les autres bibliothèques et à la modernisation des équipements.

Chaque commune du réseau a conventionné avec la CCMDL pour la période du 12 juin 2021 au 31 décembre 2023. Compte tenu du financement jusqu'au 11 juin, la convention a été prolongée par avenant sur la période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024. Il convient de signer une nouvelle convention de partenariat du 1er juillet 2024 au 31 décembre 2026.

Il rappelle que la compétence Lecture publique relève des communes et que la CCMDL intervient pour permettre la mutualisation des moyens.

Il informe donc le Conseil municipal de la nécessité d'approuver la reconduction de la convention de partenariat du 1er juillet 2024 au 31 décembre 2026.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention de partenariat Réseau des Bibliothèques du 1er juillet 2024 au 31 décembre 2026 et autorise Monsieur le Maire à signer le renouvellement de la convention de partenariat Réseau des Bibliothèques du 1er juillet 2024 au 31 décembre 2026.

→ RÉVISION LOYER LOGEMENT N°1 AU-DESSUS DE LA BOULANGERIE

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de réviser le loyer de ce logement communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, propose de fixer le loyer à 566€ par mois à compter du 1er juillet 2024.

→ FIXATION DU MONTANT DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL DIT « DELORME »

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer le montant du loyer du logement communal Delorme de 90 m² + un garage, sis 2 place des Platanes, 69690 COURZIEU.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, propose de fixer ce loyer à 796€ par mois à compter du 1er juillet 2024.

→ DÉLÉGATION DU DROIT DE PRÉEMPTION S'EXERÇANT PAR DÉLÉGATION DE L'EXERCICE DU DROIT DE PRIORITÉ À EPORA

Monsieur le Maire expose les articles présents dans le courrier du 6 mai provenant de ESSET. Il informe aussi que la SNCF Réseau envisage de céder le bien suivant à EPORA (Etablissement public Foncier) : Terrain bâti de 2310 m² Section AD 271 au lieu-

dit La Giraudière au prix de 143 650€ HT hors taxes selon la marge acceptable des Domaines sur la commune de COURZIEU.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le principe d'exercice du droit de priorité sur le terrain appartenant à SNCF Réseau, cadastré section AD 271, sis La Giraudière à COURZIEU au prix révisé de 143 650€ HT, la délégation de l'exercice du droit de priorité sur le bien au profit d'EPORA et autorise Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la régularisation de cette affaire.

→ CHOIX DE MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE DANS LE CADRE DE LA REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de voirie dans le cadre de la requalification du centre-bourg de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité retient l'entreprise DODEKA pour un montant de 15 218.00€ HT et le cabinet DEQUAES pour un montant de 2 582.00€ HT soit un montant total de 17 800 € HT.

→ CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE MARCHÉ PUBLIC DE L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG PHASE 2

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'analyse des offres examinées par la Commission d'Appel d'Offres relatif au marché visé en objet.

Il demande au Conseil Municipal de délibérer pour le choix de l'entreprise et de l'autoriser à signer l'acte d'engagement avec cette dernière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité retient l'entreprise EUROVIA pour un montant HT de 128 965,90 €.

RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION SCOLAIRE

→ Suite à la demande faite récemment lors de la rencontre du 13 mai, Calitéo, prestataire de la restauration collective, a fourni la liste des fournisseurs locaux.

Lors de la signature du contrat, la commission rappelle que CALITEO s'était engagé à faire pour 3 000€ d'achats au Comptoir du Village. Par ailleurs, le respect de la loi EGALIM avait été évoqué.

La part des achats locaux représenterait 20% des achats et celle des achats de proximité 0,5%. Il a été noté que la qualité de leur prestation s'est dégradée sur cette fin d'année.

Le dernier conseil d'École de l'année aura lieu ce mardi 18 juin pour l'école Jacques Prévert et le mardi 25 juin pour l'école des 3 Collines.

- La pratique du VTT pendant le temps méridien devrait se poursuivre l'année prochaine avec un nouvel intervenant. Le devis est en cours de négociation.

COMMISSION SOCIALE

→ PROGRAMME ICOPE :

Un courrier va être envoyé à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales et âgées de 60 à 75 ans afin de leur proposer des évaluations et des moyens de prévenir la dépendance.

COMMISSION EMBELLISSEMENT, FLEURISSEMENT, ENVIRONNEMENT

- La plantation communale a été une vraie réussite cette année. Vous avez répondu nombreux au rendez-vous. Encore merci à tous.
Cette année, la qualité des plants n'a pas été satisfaisante en raison de la météo, il y a eu de nombreux dépérissements.
Un suivi sera fait pour remplacer certains végétaux notamment aux Hostelleries et vers la Salle Louis Besson.
N'oubliez pas, le Jury Villes et Villages Fleuris sera présent le vendredi 28 juin 2024 à 10h30 à midi à Courzieu pour visiter le village dans le cadre de la 3ème fleur.
- Cette année sera de nouveau organisé un concours communal de fleurissement : maison ou quartier inscrivez-vous, c'est gratuit !
Le Bulletin est à récupérer en annexe de ce Compte Rendu.
- Des composteurs collectifs vont être déposés sur des nouveaux sites et la Mairie recherche des personnes référentes pour les superviser.
- Opération Maya : L'opération de piégeage des

frelons asiatiques est terminée. La feuille de relevé est à retourner en mairie afin d'établir une synthèse à transmettre au service officiel, le GDS Groupement de Défense Sanitaire.

Le piège est à garder pour l'année prochaine.

COMMISSION TOURISME

ET PATRIMOINE

→ FOUR A PAIN

Le groupe s'étoffe encore, bonne ambiance garantie. Le projet se précise. Une visio-conférence avec un interlocuteur bénévole d'un projet semblable a eu lieu.

La réflexion est en cours concernant l'emplacement de ce four à pain-barbecue, au milieu de la nature et non loin d'un parking.

→ CHRONOSPEDIA :

Restauration et numérisation de l'ancienne Horloge de Courzieu

L'horloge est désormais entièrement modélisée.

Place désormais à la création de l'animation explicative qui reprendra 3 parties distinctes :

Explication globale du lien entre le mécanisme, les cloches et le cadran

Explication de la sonnerie des heures et ½ heures.

Explication du fonctionnement.

COMMISSION VOIRIE

- La partie dégradée de la route de la Verrière a été réparée en enrobé avec pose d'un drain en sous-sol.
L'entreprise Perret va goudronner prochainement le parking vers la salle Louis Besson
Les deux chemins à goudronner au lieu-dit Pomeyrieux et au Barange seront bientôt en travaux.
- Le village se fait beau et propre avec le passage de la balayeuse qui a commencé le nettoyage.
La fauche raisonnée se poursuit aux abords des routes. La pousse est forte cette année en raison de la pluviométrie importante.
- La mise en place d'un banc aux abords de la salle Louis Besson vers les emplacements vélo est envisagée.
- Un état des lieux exhaustif des routes de la commune est prévu afin de prioriser ensuite les

remises en état nécessaires.

- Sécurité routière : Apaisement de la circulation dans le bourg
Suite aux messages « criés » par LE CRI DE LA FRAISE le 9 juin devant le Comptoir du Village, l'idée est désormais d'afficher aux entrées du village quelques messages qui pourront être inter-changés au cours du temps. Ces affichages seront complétés de divers aménagements en cours d'études afin de ralentir intelligemment la circulation.

COMMISSION URBANISME

- Le dossier concernant les modifications de PLU est toujours en cours de validation auprès de la Préfecture.
- Le nouveau schéma de cohérence territoriale (SCOT) est en cours d'élaboration et devrait être finalisé cette fin d'année.
Le PLU communal devra se conformer à ce SCOT d'où l'importance de faire prendre en compte nos spécificités et notamment les particularités du hameau de la Giraudière au sens large.

COMMISSION BATIMENT

- EGLISE : La réfection des peintures est terminée
Il n'y a plus de pigeons sous le porche, la présence du filet est efficace et discrète.
- SALLE LOUIS BESSON : Une pièce du cumulus sera changée.
- MAISON DELORME : Les chambres vont être détapissées et repeintes. Les combles du grenier ont été isolés. Le carrelage a été posé. Le local sera bientôt disponible à la location.
- MAISON DUMAS : La proposition de vente a été rediscutée en conseil municipal suite à la réponse du potentiel acquéreur. Une nouvelle offre lui sera faite.

COMMISSION JEUNESSE

- Le Conseil Municipal des Enfants, assisté de Daniel BADOIL, va effectuer des plantations dans les jardins surélevés partagés (palox)

situés vers la maison des Lavandières.

COMMISSION COMMUNICATION

- Site internet : L'entreprise de communication Helli Hello a présenté leur avancement et leur piste de réflexion.
Une commission est prévue le 24 juin à 20h pour choisir l'orientation générale à retenir.

COMMISSION VIE LOCALE

- Courzy Fest se prépare pour une soirée prévue le **13 juillet** à la Salle polyvalente.
- A savoir : Mr Le Député Thomas Gassilloud ainsi que son équipe devaient terminer leur tour de la circonscription à vélo sur la commune de Courzieu avec un moment convivial au Comptoir du Village mais cet événement est annulé suite à la dissolution de l'assemblée nationale.
En revanche une réunion publique du désormais candidat à sa réélection se tiendra en mairie à 18h30 ce jour-là.

DELEGATIONS EXTERIEURES

- SIVOM : Le marché pour la réhabilitation du terrain de football a été publié. Plusieurs entreprises ont déjà téléchargé le dossier de consultation.
- SYDER : Le déploiement des nouveaux luminaires LED par l'entreprise SOBECA avance bien.
- SIPAG : Les personnes doivent désormais s'inscrire et payer par internet pour les différentes activités.
En cas de difficultés, le conseiller numérique du Pays de l'Arbresle est disponible pour vous accompagner. N'hésitez pas à le contacter via l'espace France Services situé dans les murs de la CCPA à l'Arbresle.

SIDESOL : Des relevés de compteurs sont en cours.

CCPA : Dans le cadre de sa politique de l'habitat, la Communauté de Communes s'est engagée aux côtés de l'Agence nationale pour l'habitat, du Département et de Procivis pour apporter un

soutien aux ménages les plus modestes face aux grands enjeux de rénovation de l'habitat : lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne, développement de l'offre locative sociale et maintien à domicile des personnes âgées/handicapées.

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle vous accompagne pour la rénovation de votre logement au travers d'aides financières ou d'une assistance technique et administrative.

- Un projet de rénovation énergétique (Isolation, système de chauffage...) ? Contactez l'Agence Locale de la Transition Énergétique : 04 37 48 25 90 - <https://www.alte69.org/fr>

- Un projet de rénovation complète d'un logement ? Des travaux pour vous permettre de rester à votre domicile ? Contactez l'association SOLIHA : 04 74 05 35 75 - aidehabitatCCPA@soliha.fr

QUESTIONS DIVERSES

→ Par rapport aux diverses élections, des interrogations sont portées sur le réel nombre d'assesseurs obligatoirement présents dans le bureau de vote pour tenir le scrutin et sur les conditions et les modalités d'organisation du dépouillement notamment par rapport aux électeurs bénévoles et volontaires qui souhaitent y participer. Des réponses seront apportées avant les prochaines législatives.

Fin de séance à 22h45

Prochain conseil Municipal :
le mercredi 3 juillet 2024 à 20h

Le Maire
Jean-Bernard CHERBLANC

Secrétaire de séance